



**EXTRAIT DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS**

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 29 Septembre 2022
Convocation du : 23 Septembre 2022
Conseillers en exercice : 35
Conseillers présents : 27

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX, le vingt neuf Septembre à dix neuf heures trente, les membres du Conseil Municipal de la Ville d'ARMENTIERES se sont réunis à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Bernard HAESBROECK, Maire.

PRESENTS : Jean-Michel MONPAYS, Sylvie GUSTIN, Arnaud MARIE, Céline LEROUX, Catherine DE PARIS, Martine COBBAERT, Jean-Louis MERTEN, Martine DUBREU, Dominique BAILLEUL, Rut LERNER-BERTRAND, Pierre VANNESTE, Cristiane DELESTREZ, Grégory PICKEU, Valérie PRINGUEZ, Lahcem AIT EL HAJ, Thomas BLECTOT, Ibtissam MARZAK-AFFAOUI, Alexis DEBUISSON, Philémon BRUNET, Jean-Jacques DERUYTER, Hans LANDLER, Caroline BAURANCE, Michel PLOUY, Bruno VANGAEVEREN, Benjamin TISON-BEERNAERT, Désiré BAILLON

EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR : Sylvie GUSTIN (à partir de la délibération DE22.151), Laurent DERONNE, Hugues QUESTE, Véronique NAEYE, Carole CASIER, Philippe CATTOIRE, Sylvie DELANNOY-CUISINIER, Sophie TANGHE, ont délégué respectivement pour les représenter Bernard HAESBROECK, Jean-Michel MONPAYS, Jean-Louis MERTEN, Céline LEROUX, Catherine DE PARIS, Dominique BAILLEUL, Martine DUBREU, Cristiane DELESTREZ (à partir de la délibération DE22.151) conformément à l'article L.2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ABSENT: Nicolas HOURDRY

SECRETAIRE DE SEANCE : Valérie PRINGUEZ

DE22.153

POINT JUSTICE
INFORMATION JURIDIQUE / ACCÈS AU DROIT
CONVENTION DE PARTENARIAT ANNUELLE AVEC LE CENTRE
D'INFORMATION SUR LES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES
(CIDFF)

Autorisation - Approbation



Dans le cadre des services proposés par le **point-justice**, la ville d'Armentières a pour partenaire de longue date le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF) qui assure des permanences hebdomadaires gratuites au bénéfice de la population armentéroise, depuis la création de l'Antenne de Justice en 2001.

Un juriste prodigue des conseils essentiellement en droit de la famille et assure un suivi, lorsque nécessaire, en matière de violences faites aux femmes mais aussi en droit du travail et droit des successions.

Ainsi, à titre d'information, en 2021, lors des 21 permanences, 84 rendez-vous (41 armentérois, 43 non armentérois) ont été fixés. Lors d'un entretien, les demandes d'information peuvent en effet être multiples, reflétant ainsi les différents aspects et la complexité de beaucoup de situations.

Les femmes représentent la majorité du public reçu (54 personnes). 31 personnes habitent à Armentières ; les autres se répartissent dans les communes environnantes.


Les crédits, soit 4043,04€, sont inscrits au Budget 2022 sur la ligne 6574 (Fonction 03-Justice). Ce montant correspond au nombre d'habitants multiplié par 0,16€.

Afin de maintenir ce service public d'accès au droit et de pérenniser ainsi la présence du CIDFF au sein du **point-justice** d'Armentières et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'autoriser Monsieur le Maire à signer le projet de convention annuelle.

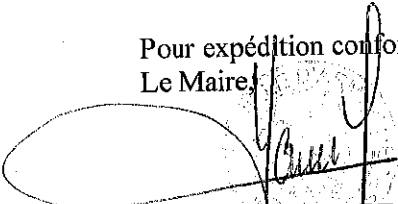
ADOPTE A L'UNANIMITE

Ainsi fait et délibéré
comme ci-dessus,

Valérie PRINGUEZ
Conseillère Municipale
Secrétaire de Séance



Pour expédition conforme,
Le Maire,


Bernard HAESBROECK
Vice-Président de la Métropole
Européenne de Lille